

REGLEMENT INTERIEUR « LES ECURIES DE LAUBANIE »

MODALITES D'INSCRIPTION

L'inscription aux écuries comprend :

- La cotisation annuelle (valable du 1er Septembre au 31 Août)
- Le droit d'accès aux leçons, stages et toute autre activité.
- La licence : Une assurance individuelle est obligatoire. Cette assurance est délivrée par la Fédération Française d'Équitation (FFE) qui en fixe les montants et les modalités.

Tarifs licence FFE 2026 : 29€ mineurs / 40€ majeurs

Cotisation annuelle aux écuries : 30€ par cavalier ou 50€ / famille (même foyer)

Toute inscription est nominative. Aucune adhésion, leçon ou forfait lui-même ne peut être cédé ou échangé avec un membre de la famille ou un tiers.

Les cavaliers en demi-pension doivent remplir un contrat de mise à disposition afin de valider leur inscription.

Les cavaliers propriétaires doivent remplir un contrat de mise en pension avec les écuries afin de valider leur inscription.

Les cavaliers désirant pratiquer la compétition doivent remplir un certificat médical et une autorisation parentale (à retirer auprès des monitrices).

Les nouvelles inscriptions en cours d'année sont bien entendu possibles, dans la limite des places disponibles dans chaque groupe. Il peut être conseillé aux nouveaux membres de prendre un cours particulier si le moniteur le juge nécessaire. Cette modalité permet au nouveau membre d'intégrer un groupe correspondant à son niveau.

ORGANISATION DES COURS

L'enseignement est organisé sous forme de cours à jours et heures fixes de Septembre à Juin, sauf pendant les périodes de vacances scolaires. Les cours sont variés et permettent de se perfectionner à cheval comme à pied. Des cours théoriques peuvent aussi être dispensés en cas de mauvais temps. Au cours des vacances scolaires et les samedi après-midi, d'autres activités seront proposées, pour cela se référer au tableau d'affichage.

Différentes formules possibles :

Poney Passion	Demi-pension	Propriétaire
Du débutant au galop 2 2 heures d'atelier/semaine soit 60h/an + 4 1/2 journée de stage pendant les vacances	A partir du galop 3 De 2 à 4 mises à disposition d'un cheval par semaine + 30 à 60h de cours / an	Cours collectifs ou particuliers, travail du cheval, débourrage, au forfait ou à la carte
Les formules « Poney Passion » et demi-pensions sont annuelles et vous engagent sur une période de 10 mois de Septembre à juin. Période d'essai de 1 mois avant de s'engager pour l'année.	Les formules de pension vous engagent sur une période de 10 mois minimum. Passé ce délai, le préavis de départ est fixé à un mois.	
Ces formules vous donnent accès à des tarifs préférentiels sur toutes nos activités. Réduction de 10% sur le 2ème forfait (cavalier de la même famille) / 2ème cheval en pension Sans justificatif médical et en cas d'abandon de l'activité, nous ne procéderons à aucun remboursement.		

Le choix du cheval en demi-pension

Le choix des poneys et chevaux attribués en demi-pension se fait en concertation avec les monitrices. Il est possible de changer à tout moment selon les disponibilités des autres chevaux. En cas de blessure ou boiterie, un autre cheval vous sera attribué le temps de la convalescence.

Il est possible d'avoir une demi-pension partagée, c'est à dire sur 2 chevaux différents.

Les cavaliers bénéficiant des chevaux 3 à 4 fois / semaine sont prioritaires sur les autres.

Un cheval peut en avoir avoir plusieurs cavaliers demi-pensionnaires. Afin de faciliter l'organisation et le travail des chevaux, un planning de travail hebdomadaire sera mis en place à l'avance.

Le planning des reprises est proposé sur le panneau d'affichage des écuries et ci-dessous : (Attention, ceci est un planning prévisionnel, il est susceptible d'être modifié en début d'année en fonction des besoins de chacun)

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Cours particuliers	10h-12h Ateliers Passion G1	Cours particuliers		9h00-11h15 Ateliers Passion G1
	Cours particuliers			10h45-13h00 Ateliers Passion G2
	14h00-16h00 Ateliers Passion G2			9h30 : Galop 4
	16h00 : G 5-6		15h30 : Adultes confirmés	10h45 : Galop G5 & +
17h30 : Pony-Games	17h15 : G 3-4	18h30 : Adultes G1-2	16h45 : Travail à pied	12h00 : Galop 3
19h : Adultes confirmés	18h30 : Travail à pied	18h30 : Adultes confirmés	18h00 : Ados Galop 3-4	13h : Travail à pied/Pony-games
Stages & animations les samedi après-midi et dimanche selon calendrier.				

- Annulation d'une reprise

En cas de force majeure, les écuries se réservent le droit d'annuler les activités prévues sans dédommagement. Les séances ne seront pas perdues, les cavaliers seront invités à s'inscrire à une autre séance.

- Absences de cavaliers

Les absences signalées à l'avance pourront faire l'objet d'une récupération sur accord préalable du écuries et en fonction des places disponibles.

Les leçons doivent être décommandées 48h à l'avance.

Toute leçon non décommandée passé ce délai est due et n'est pas récupérable.

Sans justificatif médical et en cas d'abandon de l'activité, **les cours réglés & les forfaits annuels ne seront pas remboursés.**

- Prise en charge des cavaliers

Une reprise n'est terminée que quand le matériel est rangé et le poney/cheval remis en condition. L'enseignant décide du début et de la fin du cours en essayant de respecter les horaires prévus, mais en tenant compte également des circonstances du cours.

Les cavaliers mineurs ne sont sous la responsabilité des écuries que durant leur temps de leçon et le temps de préparation de l'équidé et le retour à l'écurie ou au pré. En dehors de ces plages horaires, les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents ou tuteur légal.

- Animations et stages

Des animations, compétitions, stages et sessions d'examens sont proposées tout au long de l'année, le week-end ou pendant les vacances scolaires. Le nombre des participants est défini par l'enseignante. Ces animations ne font pas partie des cours et ne sont donc pas comprises dans les forfaits (sauf formule Poney Passion qui comprend 4 demi-journées de stage et la validation d'un galop si niveau). Les animations font l'objet de tarifs particuliers, annoncés en même temps que l'animation elle-même. **Tous les cavaliers inscrits au forfait annuel bénéficient de tarifs préférentiels sur toutes les activités organisées par les écuries.**

- Cours spécifiques Pony-Games

Tout cavalier désirant participer aux cours spécifiques Pony-Games doit déjà être inscrit au sein d'un cours classique. En effet, pour progresser, chaque cavalier doit avoir une pratique régulière de l'équitation classique et de ses disciplines (dressage, obstacle, travail en extérieur...)

EQUIPEMENT DU CAVALIER

Le port de la bombe, casque protecteur aux normes européennes (NF EN 1384) est obligatoire pendant les leçons d'équitation. C'est un des éléments essentiels de la sécurité dans la pratique de l'équitation. Le port de bottes ou boots est obligatoire pour pratiquer l'équitation dans de bonnes conditions de sécurité et de confort (y compris durant l'été). Pour les mêmes raisons que ci-dessus, le port du pantalon est obligatoire.

INFORMATIONS

Toutes les informations vous sont communiquées par le biais du tableau d'affichage à l'accueil et sur le facebook du Poney-Club. Ces informations concernent les informations administratives, les stages, etc. prenez le temps de les lire!

En s'inscrivant au club, le cavalier ou son représentant reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter toutes les dispositions

TARIFS DES PRESTATIONS 2025-2026 – LES ECURIES DE LAUBANIE

Licence FFE -18 ans : 29€ Licence FFE + 18 ans : 40€	Cotisation annuelle individuelle : 30€ Cotisation annuelle famille (même foyer) : 50€
---	--

A savoir : Les formules « Poney Passion » et demi-pensions sont annuelles et vous engagent sur une période de 10 mois de Septembre à juin, après une période d'essai de 1 mois. Sans justificatif médical et en cas d'abandon de l'activité, nous ne procéderons à aucun remboursement.

Du débutant au galop 2 : La formule « Poney Passion », pour s'initier et se perfectionner.

« PONEY PASSION »	30 séances de 2 heures par an + 4 1/2 journée de stages	90€/mois
-------------------	--	----------

A partir du galop 3 : Les demi-pensions, un cheval comme si c'était le vôtre.

DP FORMULE 1 DP FORMULE 2	3-4 mises à disposition/semaine dont 30 cours collectifs / an dont 60 cours collectifs / an	135€/mois 165€/mois
------------------------------	---	------------------------

Les formules 1 & 2 donnent la priorité au cavalier sur toutes les autres formules.

DP FORMULE 3 DP FORMULE 4	2 mises à disposition/semaine dont 30 cours collectifs / an dont 60 cours collectifs / an	100€/mois 130€/mois
FORMULE 1h (si des places sont disponibles, sauf week-end)	1 mise à disposition/semaine dont 30 cours collectifs/an	65€/mois
DP FORMULE « A PIED » 1	1 mise à disposition/semaine	40€/mois
DP FORMULE « A PIED » 2	2 mises à disposition/semaine	65€/mois

Les pensions au pré : Le bien-être de votre cheval avant tout.

PENSION FORMULE 1	Pension classique	170€/mois
PENSION FORMULE 2	Pension confort incluant 60 cours collectifs dans l'année + options (voir conditions)	250€/mois
OPTIONS A ajouter à votre formule de pension	Gestion des couvertures Distribution de grains / compléments / médicaments Soins ponctuels Présentation à un rendez-vous Boxe infirmerie Gestion des pathologies Travail du cheval 2 à 3x/semaine	+ 30€/mois + 20€/mois 5€ par soin ou 30€/mois De 15€ à 25€ selon la durée + 150€ / mois Nous consulter + 200€ / 275€

Nos séances et formules à la carte : pour progresser à son rythme.

	Cavaliers au forfait Passion/DP/proprios	Adhérents	Non adhérents
Atelier Passion	25,00 €	35,00 €	40,00 €
Cours collectifs (5 cavaliers maxi)	15,00 €	25,00 €	30,00 €
Cours particulier	25,00 €	35,00 €	40,00 €
Cours en duo	20,00 €	25,00 €	30,00 €
Demi-journée de stage	20,00 €	30,00 €	35,00 €
Journée de stage	40,00 €	50,00 €	60,00 €